



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
27 avril 2021
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres

Rapport d'atelier établi par le secrétariat*

Résumé

L'atelier de session sur l'amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres, a eu lieu en marge des Dialogues sur le climat tenus en 2020 au titre de la Convention. Des experts représentant les Parties, les organisations internationales, le secteur privé, les organismes de recherche, la société civile et les organes constitués au titre de la Convention, ainsi que des agriculteurs ont rendu compte de la situation actuelle et des obstacles rencontrés s'agissant de parvenir à une transformation de l'agriculture favorisant une amélioration des systèmes d'élevage, et eu un débat approfondi sur les autres retombées positives et les synergies avec des objectifs multiples que l'amélioration de ces systèmes permet d'envisager. L'atelier a permis de commencer d'étudier les moyens d'accroître les synergies et la collaboration entre les parties prenantes, étant entendu que les agriculteurs doivent être la préoccupation centrale dans tous les débats et toutes les décisions sur la question des changements climatiques, de l'agriculture et de l'élevage.

* Le présent document a été soumis après la date prévue en raison d'un manque de ressources humaines imputable en partie à la pandémie.



Abréviations et acronymes

CO ₂	dioxyde de carbone
COP	Conférence des Parties
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
CRTC	Centre-Réseau des technologies climatiques
FVC	Fonds vert pour le climat
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GES	gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
CDN	contribution déterminée au niveau national
ONG	organisation non gouvernementale
PRP	potentiel de réchauffement de la planète
PTP	Potentiel de température de la planète
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
ODD	Objectif de développement durable

I. Introduction

A. Mandat

1. La COP a prié le SBI et le SBSTA d'examiner ensemble les questions relatives à l'agriculture, notamment dans le cadre d'ateliers et de réunions d'experts, en coopérant avec les organes constitués au titre de la Convention et compte tenu des vulnérabilités de l'agriculture aux changements climatiques et des modes d'examen des questions de sécurité alimentaire¹.

2. Le SBI et le SBSTA ont prié le secrétariat, sous réserve que des ressources additionnelles soient disponibles, d'organiser six ateliers devant avoir lieu pendant la période précédant la vingt-sixième session de la COP (novembre 2021) au titre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture², selon les modalités indiquées dans la feuille de route de Koronivia³. Ils ont invité les organisations admises en qualité d'observateurs à participer à ces ateliers.

3. Le SBI et le SBSTA ont prié le secrétariat d'organiser le cinquième atelier pendant la cinquante-deuxième session des organes subsidiaires, en donnant à celui-ci pour thème l'amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres. Ils l'ont aussi prié d'établir un rapport sur l'atelier dont ils seraient saisis à leur cinquante-troisième session⁴. Ils l'ont prié en outre d'inviter des représentants des organes constitués à contribuer aux travaux et à assister aux ateliers⁵.

4. Le SBI et le SBSTA ont invité les Parties et les observateurs à transmettre par le portail des communications⁶ leurs vues sur le sujet de l'atelier mentionné au paragraphe 3 ci-dessus⁷. Ils ont pris note des questions importantes que constituent notamment les agriculteurs, l'égalité entre les sexes, les jeunes, les populations locales et les peuples autochtones, et ont invité les Parties à en tenir compte dans le cadre de leurs communications et des ateliers liés à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture⁸.

B. Mesures que pourraient prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

5. Le SBI et le SBSTA voudront peut-être tenir compte du présent rapport au moment d'examiner l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et établir pour la vingt-sixième session de la COP un rapport sur les progrès des travaux et leurs résultats, y compris les thèmes futurs possibles⁹.

II. Délibérations

6. En raison de la situation liée à la COVID-19, l'atelier mentionné au paragraphe 3 ci-dessus a été organisé par le secrétariat à distance les 24 et 25 novembre 2020. Il était ouvert à toutes les Parties et tous les observateurs assistant aux Dialogues sur le climat tenus en 2020 au titre de la Convention.

7. Au nom des Présidents du SBI et du SBSTA, la Présidente du SBI, Marianne Karlsen (Norvège), a prononcé des observations liminaires et rappelé le mandat et les objectifs de

¹ Décision 4/CP.23, par. 1.

² FCCC/SBI/2018/9, par. 39, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 61.

³ FCCC/SBI/2018/9, annexe I, et FCCC/SBSTA/2018/4, annexe I.

⁴ FCCC/SBI/2018/9, par. 41, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 63.

⁵ FCCC/SBI/2018/9, par. 42, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 64.

⁶ <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.

⁷ FCCC/SBI/2018/9, par. 43, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 65.

⁸ FCCC/SBI/2018/9, par. 40, et FCCC/SBSTA/2018/4, par. 62.

⁹ Comme il est prévu au paragraphe 4 de la décision 4/CP.23.

l'atelier. Elle a invité Monika Figaj (Pologne) et Milagros Sandoval (Pérou) à cofaciliter celui-ci.

8. L'atelier a consisté en quatre séances :
 - a) Exposés des pays ;
 - b) Débat d'experts ;
 - c) Exposés des organes constitués et des entités de financement sur leurs activités ;
 - d) Débat en séance plénière.
9. Dans leurs observations sur l'organisation de l'atelier, les Parties ont noté avec satisfaction que le débat de fond avait été productif, mais exprimé des préoccupations quant aux aspects suivants de l'organisation à distance : des problèmes de connectivité et d'ordre technologique, qui n'ont pas permis une participation entière et inclusive ; des problèmes de gestion du temps et de programmation liés aux différences de fuseau horaire, particulièrement en cas de dépassement de l'horaire ; et des difficultés à coordonner les groupes de Parties – autant de facteurs qui n'ont pas toujours favorisé une participation effective des représentants à l'atelier.
10. On trouvera sur le site Web de la Convention de plus amples renseignements sur l'atelier, y compris l'ordre du jour, les exposés et les liens donnant accès aux enregistrements¹⁰.

III. Résumé des exposés

A. Exposés liminaires

11. Un scientifique¹¹ a donné un exposé liminaire sur le rôle de l'amélioration des systèmes d'élevage en ce qui concerne la durabilité. Ces systèmes recouvrent un ensemble divers d'activités partout dans le monde et contribuent sensiblement à l'économie mondiale. Dans nombre de régions, l'élevage est aussi très important socioéconomiquement et peut représenter une forme de sécurité. Concernant l'élevage, la réduction d'externalités négatives comme les émissions de GES, et l'amélioration de la durabilité et de la productivité des systèmes d'élevage, doivent être considérées comme une priorité du secteur agricole. Le scientifique a précisé que la neutralité carbone était possible si l'élevage et les terres cultivables étaient recouplés, en créant davantage de systèmes tournants entre les terres cultivables et les pâturages.

12. Le scientifique a aussi précisé que la durabilité des systèmes d'élevage peut beaucoup varier en fonction de leur mode de gestion : augmenter le nombre de veaux produits par vache peut sensiblement réduire le nombre de bêtes nécessaires, tandis que l'intensité de pâturage a une incidence importante sur le cycle du carbone et de l'azote dans les sols de l'écosystème prairial. Les nouvelles technologies devraient jouer un rôle majeur dans la mesure des bilans véritables des GES (et non pas seulement des émissions) qui proviennent des systèmes d'élevage et dans l'aide qui sera apportée aux agriculteurs pour leur permettre de gérer leur bétail par individu plutôt que d'après l'ensemble du troupeau et des pâturages.

13. Une experte¹² de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a fait un exposé liminaire sur l'adaptation des systèmes d'élevage aux changements climatiques. L'élevage est vulnérable aux effets directs et indirects des changements climatiques, notamment à la sécheresse, aux inondations, au stress thermique, au manque d'eau, à la mauvaise qualité du fourrage, aux parasites et aux maladies. Cette vulnérabilité est aggravée par des facteurs de stress non climatiques, dont la dégradation des pâturages, la pollution de l'eau, les chocs économiques et l'absence de sécurité d'occupation des terres.

¹⁰ <https://unfccc.int/event/koronivia-workshop-on-improved-livestock-management-systems>.

¹¹ Anibal Pordomingo.

¹² Carolyn Opio.

Dès lors, les stratégies d'adaptation doivent prévoir des options d'adaptation répondant à chaque contexte, tout en privilégiant des mesures qui renforcent le rôle de prestataire de services écosystémiques des systèmes d'élevage. On peut contribuer de la sorte au développement durable et à la réduction de la pauvreté, outre que cela permet l'intégration des activités relevant des trois conventions de Rio et de celles qui visent à atteindre les ODD.

14. Les obstacles à l'application efficace de mesures d'adaptation sont plus importants dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où on s'attend à une augmentation de la demande de produits alimentaires et d'origine animale. L'élevage remplit souvent des fonctions socioculturelles et économiques essentielles, en ce qu'il contribue notamment à la gestion des risques et de la vulnérabilité. Il est donc fondamental de renforcer la capacité des agriculteurs de mener des pratiques d'adaptation qui ont des retombées bénéfiques pour la sécurité alimentaire et l'atténuation. Parallèlement, il convient de remédier au manque de connaissances pour faciliter la prise des décisions, compte tenu en particulier de l'incertitude élevée qui va de pair avec les scénarios sur l'avenir du climat, du manque de données sur les coûts et les avantages de l'adaptation, et des questions liées aux arbitrages.

15. Un auteur principal du GIEC¹³ a indiqué que le rôle de l'élevage dans le réchauffement de la planète est l'objet d'un débat vif et polarisé partout dans le monde. Si des progrès dans le régime alimentaire et la santé des animaux, notamment, ont accru l'efficacité de l'élevage et réduit les émissions par unité produite, les émissions absolues de méthane et d'oxyde nitreux provenant de l'élevage ont augmenté de 15 % à 20 % environ entre 1990 et 2017, la fermentation entérique constituant la source majeure. Les systèmes d'élevage ont aussi pour conséquences néfastes le déboisement, la moindre qualité de l'eau et de l'air, la dégradation des sols et le risque accru de zoonoses. Le scientifique a indiqué que le potentiel d'atténuation ambitieux dont le GIEC fait état pour les systèmes d'élevage dans ses publications n'a pas été accompli car il est subordonné à l'adoption par les pays d'une tarification du carbone, ce qu'aucun n'a fait pour l'agriculture à sa connaissance. Si certaines études font valoir que des changements de régime alimentaire sont susceptibles de diminuer de 20 % à 30 % les émissions provenant du bétail, on ne dispose d'aucune analyse systémique permettant de vérifier si ce potentiel théorique d'atténuation est réalisable économiquement, socialement et politiquement parlant. Le scientifique a ajouté que la majeure partie de ce potentiel d'atténuation réside dans le stockage du carbone dans les sols, qui peut être augmenté en améliorant les pratiques de pâturage et en régénérant les sols. Il a aussi estimé que de nouvelles technologies en cours de développement, parmi lesquelles des inhibiteurs, des vaccins et des additifs alimentaires, avait aussi un rôle à jouer dans l'atténuation, mais que la réglementation et les coûts risquent de limiter les systèmes où il sera possible de les utiliser.

16. Constatant que les objectifs de température de l'Accord de Paris seront difficiles à atteindre sans réduire les émissions provenant de l'élevage, le scientifique s'est interrogé sur la possibilité de renoncer complètement à prendre en compte l'élevage comme activité. Il est nécessaire de reconnaître le large rôle que jouent des systèmes d'élevage bien gérés, au-delà de l'atténuation des changements climatiques, particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale (surtout s'agissant des micronutriments), les moyens d'existence, le cycle des nutriments et le stockage du carbone, la biodiversité, ainsi que la formation et l'entretien des paysages. Une des difficultés est l'incertitude élevée qui se rattache à l'estimation des émissions provenant de l'élevage, car de nombreux pays ne disposent pas de données exactes sur le nombre de têtes de bétail, les caractéristiques du régime alimentaire et la qualité de l'élevage. Les facteurs d'émission sont de même très incertains ; ainsi, les émissions d'oxyde nitreux sont fortement influencées par les conditions climatiques et pédologiques locales. L'intervenant a présenté le débat scientifique sur la meilleure méthode de comparaison de l'effet de réchauffement moyen de différentes émissions de GES sur une période déterminée en utilisant des paramètres tels que les valeurs du PRP ou du PTP sur un horizon de cent ans ou les valeurs du PRP*¹⁴ pour exprimer le potentiel de réchauffement en équivalent CO₂. En général, a estimé l'intervenant, on devait se garder d'une comptabilité complexe à partir de données de faible qualité, et mettre plutôt

¹³ Harry Clark.

¹⁴ Le PRP* est une variante du PRP qui rapporte les émissions de CO₂ cumulées à ce jour au rythme actuel des émissions de polluants climatiques à brève durée de vie.

l'accent sur l'amélioration des données, le développement des inventaires nationaux de GES, et la coopération de praticiens expérimentés avec les spécialistes des politiques et de la science afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des données.

B. Exposés des pays

17. Les représentants de six Parties ont fait des exposés où ils ont répondu aux questions ci-après :

a) Quel est le bilan de votre pays s'agissant d'améliorer les systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres ?

b) Comment votre pays tient-il compte des autres retombées bénéfiques possibles et des synergies avec des objectifs multiples dans le cadre de l'amélioration des systèmes d'élevage ?

c) Comment votre pays fixe-t-il des objectifs et mesure-t-il les progrès accomplis s'agissant d'améliorer les systèmes d'élevage ?

d) Quelles difficultés votre pays a-t-il rencontrées pour améliorer les systèmes d'élevage, et en quoi l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et les organes constitués au titre de la Convention peuvent-ils l'aider à les surmonter ?

18. Un représentant du Bhoutan a présenté l'objectif du pays consistant à optimiser la production qu'il peut envisager à partir de ressources foncières limitées avec le moins possible de conséquences pour l'environnement. Les retombées attendues sont notamment une amélioration des revenus et des moyens d'existence en milieu rural et de l'apport nutritionnel des populations, la création de débouchés pour les services écosystémiques et l'emploi, et une diminution des émissions de GES provenant de l'élevage grâce à une gestion plus efficace du fumier et une meilleure efficacité des aliments du bétail, outre une contribution générale au bonheur national brut et à la réalisation des ODD. Les progrès accomplis sont mesurés régulièrement au moyen d'indicateurs relatifs à l'autosuffisance alimentaire et à la sécurité nutritionnelle. Le représentant a souligné que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait aider les pays à surmonter les problèmes actuels en reconnaissant l'importance de l'élevage, en favorisant la mise au point et l'application de technologies d'élevage résilientes aux changements climatiques, en aidant à renforcer les moyens nationaux de gestion des ressources génétiques animales, en améliorant l'aide à l'adoption de technologies de gestion de l'eau et des pâturages, en luttant contre les urgences épizootiques et phytopathologiques transfrontières, et en élaborant un cadre méthodologique pour la surveillance des effets des changements climatiques et la riposte à ces effets.

19. Un représentant de l'Union européenne a exposé l'objectif de cette organisation de faire de l'Europe le premier continent à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050. Pour l'atteindre, les systèmes alimentaires doivent être rendus plus durables ; mais il ne sera peut-être pas possible de parvenir à l'absence d'émissions de GES étant donné les processus biologiques que fait intervenir la production agricole. Par ailleurs, la variation des émissions diffuses selon le site ou le contexte est difficile à mesurer. Des méthodes d'alimentation innovantes offrent des perspectives encourageantes de réduction de l'intensité en émissions des produits de l'élevage. L'Union européenne s'emploie à favoriser la collaboration et l'échange de connaissances et de bonnes pratiques pour améliorer la mise en œuvre de l'action climatique dans le secteur agricole, notamment à l'aide de partenariats internationaux. Un représentant de l'Irlande a décrit l'action menée par son pays pour lutter contre le recul de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de la fertilité des sols et l'augmentation des émissions provenant de l'élevage. Bon nombre des options actuelles de réduction des émissions de GES économisent des coûts ou n'entraînent aucun surcoût sur une période de dix ans, et certaines permettent en outre une réduction de l'ammoniac.

20. Un représentant de la Nouvelle-Zélande a fait un exposé sur les systèmes de pâturage extensif en plein air qui existent dans ce pays. Les émissions agricoles de la Nouvelle-Zélande, qui représentent 48 % de ses émissions totales, sont stables depuis 2005 bien que la production ait augmenté dans l'ensemble. L'objectif fixé dans sa CDN est de réduire les émissions de GES de 30 % par rapport au niveau de 2005 d'ici à 2030. En outre,

les émissions de CO₂ et d'oxyde nitreux devraient devenir nulles en termes nets d'ici à 2050 et les émissions de méthane devraient être réduites de 10 % d'ici à 2030 et de 24 % à 47 % d'ici à 2050. Le représentant a souligné que les éleveurs et les cultivateurs doivent disposer d'une gamme d'options pour répondre aux changements climatiques qui tiennent compte de l'ensemble du système agricole, y compris des chaînes de valeur correspondantes et des consommateurs. Les interactions entre les agriculteurs, les pouvoirs publics et les programmes de recherche axés sur la productivité et la surveillance des émissions de GES jouent un rôle central. La Nouvelle-Zélande a pour objectif d'améliorer en permanence son inventaire des GES agricoles.

21. Un représentant de l'Uruguay a indiqué que le pays s'emploie à mettre en place des systèmes d'élevage productifs et résilients qui permettent des retombées socioéconomiques grâce à une conversion des aliments plus efficace, une plus grande biodiversité, des puits de carbone renforcés, une baisse de l'intensité des émissions et une meilleure protection des animaux. Le surpâturage, la dégradation des terres, le manque d'ombre et d'abris et la mauvaise qualité des sources d'eau sont des problèmes qui persistent. L'adaptation aux changements climatiques est une priorité pour l'Uruguay car des sécheresses graves plus fréquentes se soldent par de fortes pertes économiques cumulées au niveau des exploitations. Le pays est conscient que bon nombre d'activités d'adaptation efficaces ont des retombées positives pour l'atténuation, notamment un stockage accru du carbone dans les sols, une meilleure gestion du fumier et une meilleure circularité des nutriments. Il a déjà progressé en matière d'élevage, l'efficacité des émissions par unité produite ayant augmenté d'environ 1 % par an depuis 1990. L'Uruguay éprouve cependant des difficultés, aggravées par la pandémie de COVID-19, à renforcer le transfert de technologies vers les petites exploitations familiales et à assurer à celles-ci des services de financement et de vulgarisation, ainsi qu'à améliorer les systèmes d'aide à la décision en matière de gestion des risques climatiques et d'assurance indiciaire contre la sécheresse.

22. Un représentant de l'Indonésie a souligné les difficultés propres à un pays où il existe de nombreux systèmes d'élevage différents, allant de systèmes de pâturage conventionnels, propres à de petites exploitations, sur le domaine public, à des systèmes plus performants utilisant une herbe et des concentrés de qualité supérieure pour permettre une alimentation de meilleure qualité. Une telle alimentation a pour effet une augmentation du poids corporel du bétail, de la production laitière et de la population animale ; autres retombées positives, il peut aussi réduire les émissions de méthane provenant de la fermentation entérique d'environ 3,5 % à 4,5 %, et réduire indirectement la demande de terres pour le pâturage ou la production d'aliments de bétail grâce à une plus grande efficacité. On a constaté que l'adoption de bonnes pratiques comme l'application de fumier sur les terres agricoles améliore la structure, la teneur en matière organique et la fertilité des sols, ce qui contribue à augmenter la production agricole et la résilience aux phénomènes climatiques extrêmes. La digestion anaérobie du fumier peut être utilisée comme source d'énergie dans les exploitations, et on a observé que l'amélioration des stratégies de sélection augmentait l'efficacité globale et la résilience des troupeaux. On rencontre des difficultés particulières à améliorer la capacité des agriculteurs d'adopter les technologies nécessaires ainsi que leur accès au capital, car les agriculteurs à faible revenu n'ont pas les moyens d'investir dans des technologies coûteuses.

23. Un représentant de l'Égypte a décrit les difficultés auxquelles le pays doit faire face en matière de systèmes d'élevage, parmi lesquelles la perte de terres agricoles imputable à la désertification et à des facteurs environnementaux comme la sécheresse et la salinité. La rareté de l'eau et la sécurité alimentaire doivent être envisagées de manière globale en ce qui concerne l'agriculture. L'Égypte se situe sous le seuil de pauvreté en eau, de sorte que le pays répond difficilement à ses besoins en eau pour le secteur agricole. Les effets néfastes des changements climatiques à l'échelle mondiale sur les ressources en eau risquent de diminuer encore la quantité d'eau accessible et sa qualité. Les progrès obtenus jusqu'à présent par l'Égypte en matière de productivité des systèmes d'élevage ne sont pas suffisants pour répondre à la demande croissante de sa population. Pour améliorer la production, le secteur agricole doit être agrandi, notamment en développant plus avant l'agro-industrie et les techniques d'agriculture irriguée et en améliorant la gestion de l'eau.

C. Exposés des experts

24. Au cours de la réunion-débat, des experts représentant des acteurs non étatiques ont répondu aux questions ci-après :

a) Quels sont les principaux problèmes et obstacles à surmonter s'agissant de parvenir à une transformation de l'agriculture débouchant sur une amélioration des systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres ?

b) Comment l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, les organes constitués au titre de la Convention et d'autres acteurs peuvent-ils aider à surmonter ces difficultés ?

25. Une agricultrice ougandaise, au nom des agriculteurs et des ONG agricoles, a indiqué que l'intégration des cultures et de l'élevage permet de boucler les cycles de nutriments, de réduire la production de déchets sur l'exploitation et d'atténuer la dépendance vis-à-vis des intrants externes pour la fertilisation, ce qui est bénéfique pour la réduction de la pauvreté, les services écosystémiques, la sécurité alimentaire et la nutrition. Le pastoralisme offre plusieurs autres retombées positives afférentes aux services socioéconomiques dans les zones arides et les hauts plateaux où les activités de culture ne sont pas adaptées. Qui plus est, l'efficacité de la production de viande et de produits laitiers peut être augmentée, à titre d'exemple, en améliorant la santé des animaux, en évitant la déperdition d'aliments, en analysant davantage les aliments et en réduisant la teneur en azote dans les aliments. La sélection animale joue un rôle fondamental dans la santé, la robustesse et la productivité des animaux, ainsi que dans leur résilience générale. L'intervenante a souligné que les agriculteurs, parallèlement à l'ambition accrue des CDN, sont essentiels pour progresser dans la réalisation des ODD. De son point de vue, la promotion de modes de consommation durables, la réduction des déchets alimentaires, l'amélioration de la gestion des pâturages, une utilisation plus efficace de l'azote, la réduction du déboisement et l'amélioration du stockage et du traitement du fumier sont des enjeux décisifs.

26. Un représentant des ONG du commerce et de l'industrie a souligné que, étant donné la grande diversité des méthodes d'élevage dans le monde, les solutions précises sont différentes pour chaque entreprise. L'échange de connaissances est très important ; mais pour pouvoir appliquer les connaissances à leur système d'élevage, les agriculteurs doivent avoir confiance dans les solutions. En outre, l'action climatique ne doit pas freiner la lutte contre la pauvreté et doit tenir compte de la contribution de l'élevage à la satisfaction des besoins nutritionnels d'une population mondiale croissante, afin d'augmenter la contribution de l'élevage à la réalisation des ODD. La mise en œuvre de solutions simples pour améliorer la santé du bétail se justifie économiquement et réduit les émissions de GES. Le représentant a invité à collaborer avec les entreprises, qui sont à même de traduire en pratique la science et les connaissances et de transposer les solutions à plus grande échelle. Les entreprises peuvent aussi favoriser et soutenir la mise au point et l'adoption de méthodes de quantification des émissions.

27. Une représentante des ONG environnementales a estimé que le problème majeur à résoudre pour améliorer les systèmes d'élevage est de surmonter la domination de l'élevage industriel, qui évince des systèmes et des pratiques plus durables. Elle a ajouté que la production de masse et la surconsommation d'animaux élevés pour l'alimentation dans certaines régions ont abouti à une augmentation considérable du nombre de ces animaux et des émissions de GES correspondantes. Le modèle industriel appliqué, qui suppose de longues chaînes d'approvisionnement, n'a pas seulement contribué à l'augmentation des émissions imputables au changement d'affectation des terres et à d'autres gaz que le CO₂, mais aussi à l'appauvrissement de la biodiversité, à la pollution par les nitrates, à l'existence de zones mortes, à l'augmentation de l'incidence des zoonoses et à des conséquences de santé publique comme la résistance aux antimicrobiens et les maladies cardiovasculaires. De l'avis des ONG environnementales, l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture devrait étudier les moyens de faciliter la transition vers une production d'élevage moindre et de meilleure qualité. Les Parties et l'Action commune peuvent aider à remédier aux difficultés connexes et à catalyser une évolution transformatrice des systèmes d'élevage, en tenant compte du rôle des régimes alimentaires dans ces systèmes, dans le cadre des CDN, des plans

nationaux pour le climat et l'adaptation, et du FVC. La représentante a ajouté qu'il est impératif d'évaluer l'action climatique concernant l'élevage d'après la réduction des émissions absolues plutôt que l'intensité des émissions.

28. Un représentant des ONG indépendantes spécialisées dans la recherche a présenté des travaux sur les liens entre les terres, l'élevage et les moyens d'existence dans des zones arides du Kenya et de l'Ouganda où l'élevage prédomine qui se caractérisent par une croissance démographique rapide et un secteur agricole où l'élevage est l'activité dominante. On assiste dans ces zones à une transition du pastoralisme pur vers un agropastoralisme plus intensif. Bon nombre des systèmes agricoles de ces zones sont à mi-chemin entre l'élevage en liberté et les cultures, plutôt que de privilégier l'un ou l'autre, ce qui représente une vraie difficulté : les politiques classiques et les systèmes de connaissances traditionnels sont souvent orientés soit vers le pastoralisme, soit vers des systèmes culturels, mais pas vers des systèmes conciliant les deux, ce qui occasionne des lacunes dans les connaissances et les pratiques au regard de l'évolution actuelle des systèmes de production. Le représentant a ajouté que des travaux plus poussés sont nécessaires sur les moyens d'améliorer l'efficacité et la durabilité dans ces contextes, s'agissant notamment d'utiliser un cadre de surveillance de la dégradation des terres associé à des données expérimentales. Le représentant a souligné qu'il importe de communiquer les résultats aux utilisateurs finals et aux éleveurs afin que les travaux de recherche soient plus immédiatement utiles.

29. Une représentante du groupe Femmes et genre a expliqué que les débats relatifs à l'agriculture dans le contexte des changements climatiques ont longtemps mis l'accent sur la massification et des stratégies technologiques d'accroissement d'une production alimentaire non durable, sans prendre assez en considération l'incidence des inégalités sur l'accès à la terre et aux autres ressources nécessaires à des moyens d'existence productifs, sains, durables et résilients, en particulier pour les femmes, ou la façon dont les changements climatiques aggravent les inégalités préexistantes dans l'accès à une alimentation suffisante et nutritive pour tous. Elle a ajouté que la souveraineté alimentaire, l'égalité entre les sexes, l'agrobiodiversité et les droits de l'homme devraient orienter et étayer l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Les politiques et les mesures relatives à la petite agriculture, à l'élevage et aux changements climatiques doivent tenir compte des questions de genre. L'élevage intensif non durable à grande échelle se solde par la dégradation des sols, l'exode rural, le déboisement, et l'épuisement et la pollution de l'eau et des sols, et a des effets négatifs importants sur la santé humaine, que ce soit directement, en raison de la contamination par des produits agrochimiques et de l'utilisation impropre d'engrais, ou indirectement, en produisant des aliments non sains et déséquilibrés sur le plan nutritionnel. Le modèle actuel, tourné vers l'élevage à grande échelle et l'agro-industrie, n'a pas non plus remédié au problème d'une malnutrition et d'une faim persistantes et souvent chroniques, particulièrement chez les femmes et les enfants économiquement marginalisés du Sud. Le groupe estime qu'il convient d'aider les Parties à intégrer des objectifs relatifs à l'alimentation et à l'agriculture dans leurs CDN, consistant par exemple à réduire la déperdition et les déchets alimentaires et à promouvoir des régimes alimentaires à base de plantes. Une autre étape importante consisterait à répertorier et à supprimer ou réorienter les subventions et les incitations perverses qui compromettent la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

30. Un représentant des ONG de jeunes a souligné les obstacles financiers et le manque de connaissances qui empêchent les agriculteurs de prendre des mesures efficaces face aux changements climatiques. Ainsi, les agriculteurs ont des difficultés à accéder au financement ou à des prêts pour des mesures à long terme comme l'amélioration des pratiques de production, et le prix des produits alimentaires ne tient pas compte des coûts de leur production pour l'environnement et la santé humaine. En outre, les agriculteurs ne sont pas suffisamment encouragés ou incités par des subventions et des fonds de développement agricole à améliorer leurs pratiques de production : seul 1,5 % de l'aide internationale agricole va à l'appui aux pratiques agropastorales. Le groupe estime qu'un changement s'impose et qu'une comptabilité de coût réel doit être adoptée. S'agissant des obstacles liés au manque de connaissances, les agriculteurs ne sont pas informés clairement des avantages que procure l'amélioration des systèmes d'élevage, et ces avantages sont parfois encore contestés dans certains contextes. Le groupe estime que cette absence de consensus sur les retombées positives tient peut-être à l'absence de règles sur les conflits d'intérêts concernant

la participation du secteur privé aux activités de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et de la Convention. Le représentant a ajouté que l'absence de droits d'occupation suffisants pour les agriculteurs de nombreuses régions constitue souvent un obstacle supplémentaire, qui dissuade d'investir à long terme dans l'amélioration des pratiques. En outre, les agricultrices n'ont pas nécessairement le même accès que les agriculteurs à l'éducation, aux prêts et au financement. Le groupe recommande donc de promouvoir l'égalité entre les sexes à cet égard et de remédier à la question des droits d'occupation.

D. Exposés des organes constitués et des entités de financement sur leurs activités

31. Sept experts ont fait des exposés sur les activités menées par l'organe ou l'entité dont ils relèvent, en s'inspirant des questions suivantes :

a) Quelles sont les activités menées par votre organe ou votre entité pour améliorer les systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres ?

b) Comment votre organe ou votre entité prennent-ils en considération les autres retombées positives et les synergies avec des objectifs multiples pour ce qui est d'améliorer les systèmes d'élevage ?

c) Comment votre organe ou votre entité fixent-ils les objectifs visant à améliorer les systèmes d'élevage et mesurent-ils les progrès accomplis à cet égard ?

d) Quelles difficultés votre organe ou votre entité ont-ils rencontrés s'agissant d'améliorer les systèmes d'élevage, et comment l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, les organes constitués au titre de la Convention et d'autres acteurs peuvent-ils aider à y remédier ?

32. Un représentant du Groupe de facilitation de la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones a présenté un exemple des systèmes d'élevage autochtones du Sahel, où les systèmes agropastoraux ont été perfectionnés au cours des siècles et reposent sur des considérations à long terme dont la finalité est l'équilibre de l'écosystème, et tiennent compte souvent également des migrations saisonnières. Ces systèmes sont neutres en carbone et contribuent à la production alimentaire, à l'adaptation, à l'atténuation et à la biodiversité. Le représentant a précisé que les communautés autochtones n'utilisent pas de système d'objectifs ou d'unités pour mesurer les niveaux de carbone, l'accent étant mis plutôt sur le cycle des nutriments et les cultures résilientes, ce qui permet des synergies entre l'agropastoralisme et la biodiversité. Des études mentionnent régulièrement les résultats significatifs de telles stratégies, comme le fait que les peuples autochtones protègent 80 % de la biodiversité en appliquant des connaissances traditionnelles. On relève cependant certaines difficultés liées à ces systèmes, qui concernent les droits des peuples autochtones, notamment les droits fonciers, le partage des avantages et les droits de propriété intellectuelle.

33. Un représentant du CRTC en a présenté les travaux relatifs aux systèmes d'élevage. Le CRTC contribue à accélérer la mise au point et le transfert de technologies climatiques pour un développement efficace sur le plan énergétique, sobre en carbone et résilient aux changements climatiques, en assurant des services d'assistance technique et de formation aux pays en développement pour les aider à s'acquitter de leurs CDN. Ainsi, le CRTC conçoit et met à l'échelle des technologies résilientes aux changements climatiques de gestion des déchets et de captage de l'énergie auprès de fermes d'élevage en Équateur, aux fins de réunir des données d'expérience pour établir un programme national sur la biomasse. Les retombées du projet, pour l'atténuation, sont une moindre consommation d'énergie et une moindre utilisation des engrais azotés, et pour l'adaptation, une sécurisation de la chaîne de distribution et une réduction des coûts de production, parallèlement à la mise en place de pratiques agroécologiques plus résilientes. Le représentant a ajouté que d'autres retombées positives que le projet est susceptible d'avoir sont une amélioration de la qualité de l'eau, du fait que moins de déchets liquides seront déversés dans les cours d'eau avoisinants, une

souveraineté énergétique accrue, ainsi qu'une réduction des coûts de production et des revenus plus élevés grâce à une réduction des dépenses d'engrais synthétiques.

34. Un représentant du FEM a souligné que 1,7 milliard de personnes dans le monde dépendent des systèmes d'élevage, qui représentent 40 % du produit intérieur brut agricole mondial. L'élevage bénéficie de l'appui du FEM au titre de plusieurs guichets de financement concernant les effets sur l'environnement sur des thèmes comme l'atténuation, l'adaptation, la biodiversité et la dégradation des terres. L'objectif est de favoriser une transformation à grande échelle vers la durabilité, tout en privilégiant des démarches qui procurent des avantages multiples pour l'environnement et permettent des synergies avec les objectifs des trois conventions de Rio. Les retombées positives doivent aussi être prises en considération, notamment l'existence de revenus diversifiés pour les petits éleveurs et exploitants, ce qui peut améliorer la résilience de leurs moyens d'existence. Les principales activités de projet que finance le FEM sont notamment la réforme des politiques et des lois relatives à l'élevage et à la gestion des pâturages ; la planification intégrée de l'utilisation des terres ; le renforcement des capacités des institutions, des populations et des acteurs concernés ; la mesure, la notification et la vérification ; la gestion durable des systèmes mixtes de cultures et d'élevage ; la restauration des terres ; la promotion de l'utilisation des technologies au niveau des exploitations ; l'amélioration de la durabilité des chaînes d'approvisionnement ; la diversification des systèmes de production alimentaire agroécologiques ; et la création de revenus et la diversification des revenus en milieu rural. L'appui du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques vise spécifiquement à garantir aux pâturages un approvisionnement en eau suffisant, à accroître la résilience à la sécheresse, et à surveiller les catastrophes et à instaurer à cet égard des systèmes d'alerte précoce.

35. Un représentant du Fonds pour l'adaptation a indiqué que les projets dans les secteurs liés à l'élevage de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire représentent 40 % environ du portefeuille du Fonds. Une vingtaine de projets de cette nature visent à améliorer l'élevage directement par des mesures d'adaptation propres à améliorer notamment la productivité du bétail, les pratiques d'élevage, les espèces prairiales et la composition des fourrages, l'efficacité reproductive et l'accès au financement et aux marchés. Les projets offrent aussi d'autres retombées positives multiples, dont l'amélioration de la productivité des cultures grâce à l'épandage et à la traction animale ; l'économie circulaire, y compris la production d'énergie à partir de biogaz ; la création d'emplois locaux ; et l'amélioration de la nutrition, et donc de la santé. Cependant, il n'y a pas toujours de suivi systématique de l'ensemble des retombées positives pour l'environnement, comme l'incidence d'une meilleure gestion des pâturages sur le stockage du carbone dans les sols. Le représentant a présenté le détail et le bilan de trois projets menés au Costa Rica, au Rwanda et en Ouzbékistan. Les principaux problèmes en ce qui concerne l'adaptation des systèmes d'élevage sont notamment un financement limité et imprévisible ; la nécessité de répondre à des besoins d'adaptation croissants avec des ressources très limitées ; la dimension multisectorielle de l'élevage, qui nécessite une action mieux coordonnée à tous les niveaux ; et la diffusion insuffisante des solutions et des bonnes pratiques existantes.

36. Un représentant du FVC a décrit le rôle du Fonds dans le financement de l'amélioration des systèmes d'élevage, à partir de deux exemples concrets. Un projet du FVC en Mongolie vise à renforcer la résilience des éleveurs tributaires des ressources naturelles face aux changements climatiques grâce à une stratégie intégrée de bout en bout allant de la prévision climatique et de la planification tenant compte des facteurs climatiques à la mise en place d'une adaptation fondée sur les écosystèmes pour les terres et l'eau, en passant par le développement de la chaîne de valeur, l'accès aux marchés et la transformation des politiques. Le projet est axé sur l'adaptation dans un secteur clef dont la Mongolie a indiqué dans sa CDN qu'une aide à l'adaptation était nécessaire à celui-ci, et sur l'évaluation des besoins technologiques. Le projet étant centré sur l'adaptation, les retombées possibles pour l'atténuation ne sont pas mesurées. Un autre projet transversal est axé sur l'adaptation et l'atténuation fondées sur les écosystèmes dans les zones de parcours communales d'un pays d'Afrique subsaharienne. Ses objectifs sont de réduire les émissions de GES provenant de l'élevage et de l'utilisation des terres en régénérant les parcours et en adoptant des mesures pour inciter le secteur privé à créer des chaînes de valeur durables pour l'élevage ; et d'accroître la résilience des populations des zones de parcours communales face à des

sécheresses plus fréquentes et plus intenses. En améliorant l'état des parcours, l'objectif est d'élever la qualité fourragère et d'améliorer la santé et les caractéristiques de troupeau du bétail, parallèlement à d'autres retombées positives importantes comme la création d'emplois, la réduction des émissions et l'augmentation des revenus des ménages.

37. Deux représentants de la Banque mondiale en ont présenté la position concernant l'amélioration des systèmes d'élevage. Des populations et des revenus qui augmentent se traduisent par une croissance de la demande de produits d'origine animale, et les conséquences de cette tendance pour l'environnement s'aggraveront dans les mêmes proportions si rien ne change dans les systèmes de production. La productivité des parcours et du fourrage est déjà mise à mal par les changements climatiques partout dans le monde, ce qui a de graves conséquences pour 200 à 500 millions d'éleveurs, groupe qui compte parmi les plus vulnérables aux effets de ces changements. Le secteur de l'élevage doit être suffisamment résilient pour absorber les effets des phénomènes hostiles et être en mesure de s'adapter aux risques et de les atténuer. Les principaux moyens de réduire les émissions de GES du secteur de l'élevage sont d'accroître la productivité et de diminuer l'intensité des émissions de GES, notamment en améliorant les pratiques d'élevage, en augmentant le stockage du carbone dans les sols grâce à une meilleure gestion des pâturages, en adoptant un matériel économe en énergie et en remplaçant la consommation d'énergie fossile en recourant aux énergies renouvelables. Ces principes sont bien connus, mais adopter une trajectoire résiliente et sobre en carbone dans le secteur de l'élevage réclame des connaissances plus approfondies, des investissements et un cadre institutionnel et directif approprié. La Banque mondiale privilégie des projets où l'investissement en matière d'adaptation et d'atténuation répond à une logique économique, en aidant les pays à traduire en actes les engagements de haut niveau relatifs à la durabilité, l'atténuation et l'adaptation qu'ils ont souscrits, notamment dans le cadre de leurs CDN. À titre d'exemple, elle met les pays en confiance pour agir en leur procurant une assistance technique, et en analysant et proposant des options. Il s'agit ensuite d'établir une cohérence entre les différents éléments déclencheurs du changement dans les chaînes de valeur de l'élevage comme les incitations, les services de vulgarisation, la conditionnalité des aides publiques et l'accès aux terres. Un appui est nécessaire pour élaborer des indicateurs et recueillir des données concernant les services de vulgarisation et de conseil afin de réunir les éléments factuels permettant d'établir la nécessité de modifier les dépenses publiques.

IV. Résumé du débat plénier et orientations futures

A. Résumé du débat plénier

38. Le débat plénier a été orienté par trois questions :

a) Comment les organes constitués au titre de la Convention pourraient-ils jouer un plus grand rôle, et comment accroître les synergies s'agissant d'améliorer les systèmes d'élevage, y compris les systèmes de production agropastorale et autres ?

b) Quelles seraient les modalités utiles pour réaliser des activités visant à améliorer les systèmes d'élevage ?

c) Comment l'amélioration des systèmes d'élevage se relie-t-elle à d'autres thèmes de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, et comment parvenir à des synergies ?

1. Pratiques et approches

39. Les participants ont remercié les intervenants pour leurs exposés détaillés dans lesquels des exemples précis de mesures visant à améliorer les systèmes d'élevage, ainsi que des arbitrages et des synergies possibles, ont été présentés. Ils se sont accordés à estimer que pour mener une action climatique efficace dans le domaine de l'élevage, les retombées positives, y compris les dimensions socioéconomiques et de sécurité alimentaire, doivent être envisagées de manière intégrée. Les activités qui ont des retombées positives, tout à la fois,

pour l'adaptation, l'atténuation et la sécurité alimentaire, ont été considérées comme l'option à privilégier.

40. Les participants ont été généralement d'avis qu'il est aisé de privilégier des options qui sont avantageuses aussi bien pour l'adaptation que l'atténuation, mais que les choses sont plus difficiles s'il faut accepter un compromis, notamment lorsqu'une option d'atténuation risque de diminuer la capacité d'adaptation. Les experts ont estimé que l'adaptation comme l'atténuation sont une nécessité dans le secteur agricole de tous les pays, mais que leur interaction est fonction de la situation locale. Un expert a indiqué que plus il y a de mesures d'atténuation, moins il faut d'adaptation ; mais l'atténuation n'est pas un objectif que le secteur agricole peut atteindre seul, et le secteur a déjà dû s'adapter car les effets des changements climatiques sont observés et perçus par les agriculteurs de beaucoup de régions. Les agriculteurs sont enclins à s'intéresser plus immédiatement à l'adaptation qu'à l'atténuation, car ils perçoivent déjà les effets de la variabilité climatique. Le manque d'outils et de modèles à l'aide desquels mesurer les effets des changements climatiques et des mesures d'adaptation sur l'élevage a été constaté.

41. Les participants ont évoqué les solutions possibles pour améliorer les systèmes d'élevage, dont la gestion des pâturages, l'amélioration qualitative des aliments de bétail et l'amélioration de la santé animale, qui sont souvent interdépendantes ; ainsi, des aliments de meilleure qualité peuvent permettre une meilleure santé animale, ce qui améliore ensuite la résilience et la productivité des animaux. Investir dans la santé animale peut aussi être très économique pour les agriculteurs. En outre, la recherche montre que même une légère amélioration de l'indice de consommation d'aliments du bétail peut réduire l'extension des terres utilisées pour l'élevage. La durabilité et la résilience socioéconomiques et écologiques doivent être au cœur de la réflexion sur l'amélioration des systèmes d'élevage.

42. Plusieurs experts ont souligné que les évaluations et les politiques doivent être adaptées comme il se doit à la multiplicité des systèmes de production, des climats et des contextes locaux et régionaux, en tenant compte de la grande diversité des systèmes d'élevage qui existent dans le monde, et tenir compte des connaissances traditionnelles et locales. Les méthodes d'élevage conserveront leur diversité en fonction des différents contextes ; elles ne seront pas remplacées par un système mondial unique. En outre, les variations d'une zone climatique à l'autre doivent être prises en compte : toutes les solutions qui sont d'application pratique et économique dans les régions tempérées ne peuvent pas servir dans les régions tropicales, et inversement.

43. Les avantages de systèmes intégrés pour les cultures et l'élevage ont été évoqués. Leurs potentialités, s'agissant d'accroître la durabilité des systèmes d'élevage et de procurer, au-delà de la production de viande et de lait, des services environnementaux et des retombées positives pour l'environnement, sont considérables ; la difficulté est de concevoir des systèmes adaptés à la situation environnementale, socioéconomique et culturelle locale. Afin de comprendre pleinement les retombées positives, notamment pour l'adaptation, il peut être nécessaire de disposer d'indicateurs supplémentaires, et les moyens de tirer le meilleur parti des systèmes intégrés doivent être étudiés plus avant.

44. Des travaux sont menés à l'heure actuelle pour déterminer comment réduire les émissions de méthane provenant de la fermentation entérique par différentes méthodes comme les inhibiteurs de méthane ou les vaccins, pour influencer sur les bactéries du rumen. Des participants se sont inquiétés de la mise en danger des animaux et de l'écologie. Les experts se sont accordés à estimer que des études à long terme sont nécessaires pour vérifier la faisabilité et les effets sur la santé animale de ces options de réduction des émissions.

45. Un expert a indiqué que si tous les profils d'évolution des émissions vers les objectifs de température de l'Accord de Paris supposent de réduire les émissions de CO₂ à zéro, il existe une échelle de scénarios de réduction des émissions de méthane, le scénario intermédiaire consistant à réduire ces émissions de 30 % d'ici à 2050. S'il n'est peut-être pas réaliste d'aspirer à une absence d'émissions nettes de méthane d'ici à 2050, ce n'est peut-être pas non plus indispensable étant donné la brève durée de vie de ce GES dans l'atmosphère. Qui plus est, si l'effet de réchauffement du méthane dans l'atmosphère ne diffère pas selon la source des émissions, certains participants ont fait valoir qu'il y a une différence selon qu'une molécule de gaz parcourt sans cesse le cycle – de l'atmosphère aux animaux puis aux

plantes, avant de retourner dans l'atmosphère – ou selon qu'il s'agit d'une molécule supplémentaire ajoutée à l'atmosphère à partir de combustibles fossiles où elle se trouvait depuis des millions d'années.

46. Certains participants ont souligné que la possibilité d'appliquer des systèmes d'élevage moins nombreux et plus efficaces devait être étudiée, et qu'une réduction du total des effectifs de bétail et des émissions provenant de l'élevage mérite d'être étudiée plus avant dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture étant donné les perspectives de transformation de l'agriculture dont sont potentiellement porteuses de telles mesures. Un expert a souligné que ces réflexions doivent être contextualisées et observer une distinction entre les pays développés et les pays en développement. Plusieurs participants ont souligné que l'accès aux ressources alimentaires et la sécurité alimentaire devraient être prioritaires face à l'accroissement démographique. Un participant a ajouté que l'on est fondé à estimer que les pays qui bénéficient de bonnes conditions de culture ont l'obligation morale de produire davantage d'aliments et de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. On a constaté qu'il est difficile de trouver le bon équilibre entre les objectifs de réduction des émissions relatifs aux systèmes d'élevage et la sécurité alimentaire au niveau mondial, car les arbitrages peuvent être différents d'une région à l'autre.

47. Plusieurs participants ont estimé que modifier les régimes alimentaires, en particulier dans les pays développés où la surconsommation est répandue, est un moyen rapide et efficace de réduire les émissions provenant de l'élevage, et tout à la fois d'atténuer la pression exercée sur les terres et les écosystèmes. Il s'agirait de favoriser un recul de la consommation de produits d'origine animale, tout en veillant à ce que l'élevage continue de remplir des fonctions importantes pour les écosystèmes, la nutrition et les moyens d'existence. Un expert a objecté que la solution simple du changement de régime alimentaire a peut-être été surestimée, dans la mesure, en particulier, où il semble que certaines estimations élevées qui ont été faites de son potentiel d'atténuation ne procèdent pas d'une analyse approfondie des réalités culturelles, sociales, politiques et économiques. Plusieurs participants ont souscrit à ce point de vue, en estimant par ailleurs que ce débat ne relève pas de la Convention.

2. Mesure et données

48. Plusieurs participants ont souligné que des données fiables et des méthodes de suivi appropriées sont importantes pour fixer les objectifs et orienter une action climatique transformatrice dans le secteur de l'élevage. Des indicateurs *ex ante* et *ex post* peuvent être utilisés pour mesurer, respectivement, la qualité de conception et les résultats des projets. S'il existe des principes généraux sur la mesure des effets d'atténuation, les indicateurs utilisés pour mesurer l'adaptation et la résilience sont plus diversifiés et complexes. En général, les participants ont estimé que les activités de mesure devraient être fondées sur les systèmes, données et capacités existants des pays.

49. Si les priorités peuvent différer selon les projets, les données de bases nécessaires sont en grande partie les mêmes, que l'objectif soit l'adaptation ou l'atténuation, des renseignements sur le nombre de têtes de bétail, la santé animale et la qualité des aliments étant nécessaires dans tous les cas. Les participants ont estimé important de renforcer les capacités nationales pour acquérir les données nécessaires et mettre en place les systèmes de données, en rappelant que les pays partent de niveaux différents en ce qui concerne la mesure, et que les institutions et les projets devraient faire fond sur les données et les indicateurs nationaux existants et les efforts menés pour les développer. Les représentants de plusieurs institutions ont indiqué que celles-ci examinent de près l'expérience acquise par le pays de façon à étendre les activités qui ont déjà fait leur preuve.

50. Dans ce contexte, les débats ont aussi abordé le rôle du secteur privé, lorsque, par exemple, une entreprise privée adopte une politique active d'investissement en faveur de l'action climatique dans le secteur agricole, sur la base de prévisions d'augmentation de sa rentabilité indiquées dans des études pilotes. Un expert a indiqué que le secteur privé peut aussi jouer un rôle important dans l'obtention de données, car il a souvent accès aux données les plus à jour, les plus détaillées et les plus diverses. On a souligné qu'une meilleure précision des inventaires nationaux de GES est dans l'intérêt du secteur privé.

51. On a souvent recours à des paramètres de mesure communs pour calculer l'effet de réchauffement des GES autres que le CO₂ en équivalent CO₂, car il est plus facile d'utiliser une seule unité de mesure pour toutes les émissions. Le choix du paramètre de mesure a une incidence importante sur la pondération de la contribution chiffrée des émissions de méthane au réchauffement de la planète. Tandis que la méthode standard consiste à utiliser les valeurs du PRP définies par le GIEC à un horizon de cent ans, les participants ont évoqué les avantages et les inconvénients d'autres paramètres de mesure comme les valeurs du PTP et du PRP*. Certains participants ont estimé que l'utilisation d'un horizon de cent ans pour les émissions de méthane est inéquitable car le méthane a une durée de vie dans l'atmosphère beaucoup plus brève. D'autres participants ont estimé que la place du débat sur les paramètres de mesure est davantage dans l'enceinte du GIEC lui-même. Un expert a précisé que la plupart des modèles climatiques n'utilisent pas ces paramètres de mesure pour la conversion mais tiennent compte du comportement individuel du gaz considéré dans l'atmosphère, façon la plus exacte peut-être d'envisager les effets du réchauffement et qui pourrait aussi être utile pour fixer des cibles distinctes par gaz dans les stratégies à long terme sans recourir à des paramètres de mesure pour la conversion en équivalent CO₂.

52. Les participants ont souligné qu'il est important de déterminer comment l'élevage interagit avec une multiplicité de facteurs socioéconomiques et environnementaux. Améliorer les systèmes d'élevage peut être un aspect important de la solution pour l'atténuation, et produire beaucoup d'autres retombées positives outre l'adaptation et l'atténuation, notamment contribuer à la réalisation des ODD. Ces retombées positives supplémentaires, souvent, n'étant pas aisées à mesurer, plusieurs participants ont fait valoir que l'on pourrait, au titre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, sensibiliser au fait qu'il est important de mesurer les autres retombées positives, et prévoir un cadre pour mener un débat plus approfondi sur la question.

53. Pour estimer les émissions provenant de l'élevage, les pays utilisent souvent les facteurs d'émission par défaut et les méthodes de niveau 1 du GIEC, ce qui entraîne des incertitudes relativement importantes. Les participants ont souligné la nécessité d'utiliser des données de meilleure qualité et des méthodes de plus haut niveau qui correspondent à la situation locale, ce qui demandera un travail important à beaucoup de pays. Les effets des changements climatiques peuvent aussi avoir une incidence sur l'incertitude des facteurs d'émission et l'estimation du potentiel d'atténuation, mais la recherche doit encore approfondir cette question.

54. Un participant a demandé comment les émissions provenant des produits importés et exportés de l'élevage peuvent être mesurées équitablement. D'autres participants ont souligné que ce problème ne se limite pas à l'élevage ou aux produits agricoles, puisque les Parties sont tenues de notifier les émissions sur la base de la production plutôt que de la consommation. S'il est vrai que les données sur la consommation pourraient être utilisées pour la notification, cela poserait de grandes difficultés.

3. Mesures d'appui

55. Les participants ont noté qu'on manque souvent d'informations sur l'importance du financement auquel les pays en développement peuvent s'attendre pour des projets agricoles, particulièrement ceux qui se rapportent à l'élevage et aux changements climatiques. Ils ont examiné comment libérer des moyens d'exécution pour des projets relatifs à l'élevage et comment utiliser plus efficacement l'appui existant.

56. Les représentants des entités de financement ont souligné que le succès des projets d'élevage est déterminé en grande partie par l'appropriation du projet et de la coordination au niveau du pays. C'est un point important car les priorités de l'aide au pays sont souvent décidées lors de négociations entre l'entité de financement et les autorités nationales, s'agissant notamment des allocations au titre du Système d'allocation transparente des ressources du FEM. Les entités de financement proposent souvent des programmes d'appui à la planification pour faciliter l'accès des pays au financement de l'action climatique. Le FVC, à titre d'exemple, réserve jusqu'à 1 million de dollars des États-Unis par pays et par an pour un grand nombre d'activités de planification préalable, notamment des études de faisabilité, des services de préparation de projets, des activités de planification de

l'adaptation, des activités de renforcement des capacités de mesure, de notification et de vérification des effets d'atténuation, et la mesure et l'évaluation des effets d'adaptation.

57. S'agissant des facteurs précis qui entravent l'appui aux projets relatifs à l'élevage, un des problèmes est que souvent l'élevage ne constitue pas une catégorie de projet à part entière, mais est inclus dans l'agriculture où il est parfois négligé. Le représentant du FEM a souligné que les négociations devant débiter en 2021 sur le prochain cycle de reconstitution des ressources du FEM pourraient donner l'occasion aux Parties d'aborder cette question avec les entités de financement.

58. La part effective du financement qui va à l'action climatique relative à l'élevage est souvent inconnue. Les participants ont constaté que cette part est difficile à évaluer du fait que l'élevage est une question transversale qui est souvent intégrée dans d'autres projets et que les données utiles ne sont pas ventilées suffisamment. Plusieurs ont aussi estimé que la place accordée à l'élevage dans l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait favoriser un progrès vers l'adoption d'une taxonomie à cet égard et une ventilation des données pour ce qui est des projets agricoles, ce qui pourrait faciliter l'évaluation des fonds disponibles au titre de l'action climatique pour des projets d'élevage tout en évitant un double comptage pour les mesures d'appui.

59. Les interactions complexes entre l'élevage et l'environnement, et les différentes retombées socioéconomiques et environnementales complexes qui en résultent, ont été considérées comme un obstacle supplémentaire à l'appui en faveur de projets. Le représentant du FVC a indiqué que les projets relatifs à l'élevage ont souvent été axés seulement sur l'élevage jusqu'à présent, car il est difficile de mesurer les effets d'atténuation de projets d'élevage qui portent en même temps sur l'adaptation et l'atténuation. Le projet transversal sur l'élevage mentionné dans l'exposé du FVC n'a pas encore été approuvé par son Conseil d'administration car les spécialistes des GES mettent encore au point les méthodes, en particulier s'agissant du stockage du carbone sur une période de vingt ans, devant permettre de quantifier l'amélioration de la santé du bétail et la réduction de la fermentation entérique. Un participant a souligné que l'accès au financement de projets d'élevage axés sur la biodiversité pose des difficultés car les exigences des fonds conviennent mal à des projets qui favorisent une meilleure gestion des pâturages pour ramener la biodiversité. À la question de savoir si le FVC accepte des projets visant à réduire l'intensité des émissions en considérant qu'il s'agit d'une stratégie d'atténuation valable pour l'élevage, le représentant du FVC a répondu que la question de la mesure des effets d'atténuation connexes est examinée actuellement en interne.

60. Concernant le type de financement accessible pour améliorer les systèmes d'élevage, certains participants ont fait part de leurs difficultés à accéder aux dons, en soulignant que les prêts à taux d'intérêt plus bas ou échéance plus longue paraissent plus faciles à obtenir. Les conséquences de la pandémie COVID-19, notamment la capacité limitée des pays de souscrire des prêts en contrepartie de garanties d'État, pourraient aggraver la situation. Le représentant du FVC a souligné que les niveaux de cofinancement sont un facteur important pour accéder aux dons, et précisé que le FVC examine actuellement la façon dont il peut venir en aide aux pays qui se relèvent des conséquences de la pandémie.

61. Le représentant du CRTC a répondu à des questions sur ses activités de transfert de technologies pour des projets d'élevage. Le CRTC ne dispose pas de beaucoup de projets propres à l'élevage car il détermine ses activités en fonction des demandes des pays, qui ne se rapportent pas souvent à une assistance dans le secteur de l'élevage. Le représentant a invité les entités à étudier la possibilité de présenter des demandes d'assistance technique concernant l'élevage et les changements climatiques, en précisant que le CRTC s'emploie à améliorer sa communication au sujet de la portée de l'assistance technique qu'il propose. Un participant a souligné que le transfert de technologies doit être adapté à la situation locale ; à titre d'exemple, l'élevage de races résilientes dont l'alimentation présente certaines exigences peut être inadapté à des régions où la productivité de la biomasse est faible.

62. Un participant a suggéré d'examiner les recoupements entre les projets et la façon d'optimiser les retombées des investissements dans l'amélioration des systèmes d'élevage grâce à une meilleure collaboration. Les représentants de plusieurs entités de financement ont appelé l'attention sur le travail important mené au titre du cadre opérationnel pour la

complémentarité et la cohérence, où les donateurs, les institutions et les entités de financement peuvent échanger leurs connaissances et harmoniser leurs méthodes.

4. Coopération et partenariats

63. Les participants ont souligné que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture offre un cadre utile pour l'échange de renseignements tous azimuts. Dans ce contexte, il serait très utile d'enrichir l'Action commune de l'expérience acquise par les pays et les entités d'exécution, ce qui pourrait éclairer le débat sur la collaboration, notamment sur les moyens de quantifier l'effet des mesures d'adaptation et de remédier aux difficultés d'exécution.

64. Certains participants ont souligné que l'innovation est nécessaire pour concevoir des solutions d'adaptation et d'atténuation qui conviennent aux divers systèmes et philosophies d'élevage qui existent dans le monde. L'Action commune de Koronivia pour l'agriculture peut être utile pour signaler les possibilités qui existent, aussi bien dans le secteur public que le secteur privé, de développer les systèmes d'innovation agricole et de récompenser l'innovation, notamment dans le cadre de multipartenariats. Certains partenariats portant sur des travaux techniques spécialisés ont déjà été engagés par les Parties, comme la Coalition pour le climat et la qualité de l'air, afin de réduire les polluants climatiques à brève durée de vie, et l'Alliance mondiale pour la recherche sur les gaz à effet de serre d'origine agricole. Une telle collaboration internationale peut contribuer à renforcer les ambitions mondiales en matière d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole.

B. Orientations futures

65. Le secteur de l'élevage joue un rôle important dans l'agriculture et la sécurité alimentaire mondiale dans le contexte des changements climatiques. Les participants à l'atelier ont souligné que les effets positifs et négatifs des systèmes d'élevage sur les moyens d'existence et l'environnement sont complexes et localisés. Il n'existe pas de solutions mondiales simples aux problèmes liés à l'élevage et aux changements climatiques. C'est pourquoi les Parties doivent continuer d'échanger des connaissances et des données d'expérience afin de réaliser des politiques régionales et nationales. On a estimé que l'échelon national constitue le meilleur cadre pour évaluer efficacement la situation, les priorités et les besoins locaux afin de réaliser des mesures étayées scientifiquement à l'échelon local, compte tenu de la diversité des pratiques et des systèmes agricoles, des populations locales et de la variation du climat. Améliorer la durabilité et la productivité des systèmes d'élevage afin d'obtenir des retombées multiples, y compris une contribution à la réalisation des objectifs des trois conventions de Rio et des ODD, constitue une priorité du secteur agricole.

66. Améliorer les systèmes d'élevage face à un climat qui évolue pose de vraies difficultés et transformer le secteur tout en préservant la sécurité alimentaire demande un appui ciblé. L'Action commune de Koronivia pour l'agriculture peut aider les Parties à créer les conditions voulues pour que les donateurs, les institutions et entités de financement puissent mobiliser des moyens d'exécution spécifiques pour des projets concernant l'élevage, y compris de financement de l'action climatique, de transfert de technologies et de renforcement des capacités. Plusieurs représentants d'organes constitués et d'entités de financement ont souligné qu'il serait très utile de délivrer des messages clairs dans le cadre l'Action commune quant aux besoins et aux priorités des pays en développement concernant l'appui en matière d'agriculture, d'élevage et de changements climatiques. Les participants ont invité les Parties à utiliser l'Action commune pour renforcer la coordination nationale au niveau des stratégies, s'agissant notamment d'inscrire des activités et des objectifs intégrés pour l'élevage dans les documents de stratégie nationaux, dont les plans nationaux d'adaptation et les CDN.

67. Les participants ont souligné la nécessité d'élargir les connaissances sur l'ensemble complexe des avantages et des inconvénients des systèmes d'élevage et des interventions à objectifs multiples qui s'y rapportent. D'aucuns ont estimé que l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture pourrait aider à mettre au point un cadre méthodologique pour le suivi des mesures d'atténuation et d'adaptation dans le domaine de l'élevage. Des données

fiables aideraient à déterminer ce qui fonctionne ou non, et à établir des niveaux de référence pour déterminer les orientations futures. L'Action commune peut aussi aider les pays à surmonter les obstacles, liés à des difficultés d'ordre technique, au manque de capacités et à la sélection des priorités, qu'ils rencontrent dans l'évaluation et le suivi de la résilience du secteur de l'élevage et des émissions de GES, notamment en les conseillant sur les méthodes de comptabilisation précise des émissions et des absorptions liées à l'élevage dans les inventaires nationaux de GES.
